

Fiche d'identité de la spécialité: Psychologie du travail et organisation

code de la spécialité (PSYCHO L01)

Codes des métiers correspondants à la spécialité (P1201 P1101 O1203 O1201 L1502 L1503 P1301 O1401 ()

Fiche d'identité de la spécialité (Licence académique : **Licence en Psychologie du travail et organisation**

Niveau: Licence

Domaine: Sciences Humaines et Sociales

Filière: Sciences sociales psychologie

Spécialité: Psychologie du travail et organisation

1- Localisation de la formation:

Faculté /l'institut: Sciences humaines et sociales

Département: Psychologie.

Référence de l'arrêté de l'habilitation:N° 857 du 26/07/2016

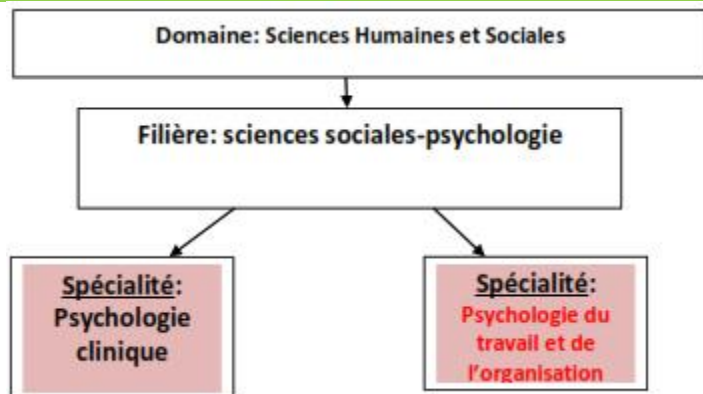
2- Partenaires extérieurs :

Entreprises et autres partenaires socio-économiques : Toutes les universités de l'Est

Partenaires internationaux :

Autres établissements partenaires : Direction de l'Education - Direction de la Santé - Direction de l'Action Sociale

3- Organisation générale de la formation: position du projet



4- Contexte de la formation:

La psychologie du travail est une discipline de la psychologie expérimentale, elle-même étant une discipline de la psychologie « générale ». C'est une discipline récente, qui n'existe que depuis la fin du xixe siècle et du début du xxe siècle.

5- Objectifs de la formation:

La licence Psychologie du travail et organisation propose de former des futurs psychologues exerçant dans les entreprises, les cabinets conseils en ressources humaines, les structures en charge de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

Son objectif est de permettre aux étudiants d'acquérir et de développer toutes les compétences indispensables à l'exercice de la profession de psychologue du travail dans ces différents champs d'application.

Les enseignements de cette formation sont centrés sur l'analyse des problématiques de santé au travail et de qualité de vie dans des contextes d'innovations ou de contraintes organisationnelles, de vulnérabilités ou de mobilités sociales (transitions, changements, ruptures, réussites, performances, souffrances au travail et hors travail).

Ils visent à permettre aux étudiants d'avoir une meilleure compréhension des environnements de travail et permettent de comprendre les impacts de ces environnements sur les transitions, les changements, les ruptures, le bien-être au et hors travail.

6- Profils et compétences visés:

La formation permettra de :

1. -Comprendre, analyser le fonctionnement d'une organisation,
2. -Consolider et compléter les connaissances fondamentales en les situant dans le champ du travail humain,
3. -Mobiliser les connaissances acquises pour créer ou choisir les méthodes nécessaires à l'intervention,
4. -Savoir animer les processus collectifs au sein des organisations (démarche participative)
5. -Maîtriser les méthodologies d'intervention utilisées par le psychologue du travail / ergonomiste (ex : savoir analyser les interactions entre technologies, processus organisationnels et gestion du personnel),
6. -Acquérir les différentes compétences nécessaires à la pratique psychologique dans l'organisation du travail,
7. -Maîtriser les savoirs et savoir-faire nécessaires à l'analyse organisationnelle, à la prévention des risques professionnels et au développement de la qualité de vie au travail.
8. Relever les défis et les problèmes auxquels l'organisation est confrontée, en particulier avec les développements technologiques sur le lieu du travail.

7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité:

Entreprises, cabinets conseils en ressources humaines, structures en charge de l'orientation et de l'insertion professionnelle,...

